

Pensons à la charge que représente pour les contribuables l'obligation de défoncer des tronçons entiers de la route Transcanadienne ou de réparer, le jour où nous nous y déciderons, tous les dégâts qui ont été faits à l'environnement pour des raisons de convenance à court terme, qu'il s'agisse de la nécessité qui pousse telle ou telle société à rester compétitive face à ses concurrentes, ou de la nécessité pour une société de la Couronne de réaliser un certain bénéfice pour pouvoir conserver sa cote de crédit. Je soutiens que tous ces indicateurs économiques assez abstraits ont été invoqués au fil des ans pour faire des choses qui ont des suites physiques réelles pour l'environnement, pour les gens et, je le répète, pour les bêtes.

Je vois que le ministre des Transports (M. Mazankowski) est à la Chambre. J'espère qu'il nous dira tantôt quelles responsabilités il voit à son ministère dans le cas du déversement en question. J'espère qu'il va dénoncer, et ce qui serait utile, le rôle joué par la compétence provinciale en la matière, et la façon dont le gouvernement fédéral se retrouve dans une situation plus ou moins agréable pour lui du fait qu'il a cédé aux provinces une part trop grande de sa compétence vis-à-vis de ce genre de déversement. De toute façon, il est vrai que les autorités fédérales n'ont pas jugé avoir toute la latitude d'intervention qu'elles devraient avoir, comme le croient d'ailleurs bien des gens. Nous avons obtenu des indications contradictoires du gouvernement au sujet des compétences, non seulement pour ce qui est du partage entre les deux ordres de gouvernement, mais aussi quant à la répartition des responsabilités au sein de l'administration fédérale.

● (1520)

J'attends avec impatience les explications du ministre des Transports (M. Mazankowski) là-dessus. Chose certaine, le ministère de l'Environnement en Ontario s'est nettement fourvoyé dans cette affaire. Tout d'abord, il n'a pas pris la chose au sérieux. Il a ensuite commis diverses erreurs en fournissant des renseignements au téléphone à ceux qui ont appelé pour dire qu'ils avaient été exposés aux BPC sur la route. Il faut aussi lui reprocher son attitude envers la famille exposée directement aux BPC ainsi que son attitude à l'égard des règlements en vigueur concernant l'expédition d'échantillons non clairement étiquetés au ministère par Winnipeg. Des manutentionnaires de cargaisons d'avion se plaignent maintenant avec raison de ne pas avoir été avertis de ce qu'ils manipulaient. Des incidents de ce genre révèlent nettement que le ministère de l'Environnement en Ontario n'a pas accompli son travail.

S'il n'y a aucun recours judiciaire, ce qui est fort possible, il y a au moins un recours politique. Il est temps d'agir sur le plan politique en Ontario. Depuis cinq ans, une mesure législative adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario n'a pas encore été promulguée par le gouvernement provincial. Cette mesure aurait été tout à fait pertinente lors du déversement de BPC à Kenora. Depuis cinq ans, le gouvernement progressiste conservateur de l'Ontario s'abstient de promulguer des projets

Les subsides

de loi portant sur les déversements. Il n'y a jamais eu de pire négligence à adopter une mesure législative que tous jugent indispensable, que ce soit les conservateurs ou les libéraux fédéraux ou les néo-démocrates provinciaux, que celle des conservateurs de l'Ontario qui ont cru bon de ne pas la promulguer. Je le répète, ils attendent depuis cinq ans.

Je suis vraiment indigné et offusqué. Quand j'en parle ici, je ne joue pas la comédie devant les caméras et je ne raconte pas des histoires. C'est le genre d'attitude que le gouvernement de l'Ontario a adoptée pendant des années en matière d'environnement. Longtemps avant que je me porte candidat aux élections, le gouvernement de l'Ontario faisait la sourde oreille quand des gens de toutes les couches de la société lui signalaient que l'usine de pâtes et papiers de Dryden contaminait les eaux du bassin des rivières English et Wabigoon par le mercure. Ces déversements avaient des effets nuisibles sur le poisson de ce bassin hydrographique et sur les autochtones qui vivaient des produits de la pêche.

Qu'on fait les conservateurs de l'Ontario pendant des années? Ces mêmes conservateurs qui cherchent à se faire réélire n'ont rien fait du tout. Ils ont attendu que l'usine soit rachetée par une autre société. La question de savoir qui est responsable et qui ne l'est pas est tellement embrouillée dans les chamailleries judiciaires qu'il y a bien peu de chance que quelqu'un soit traduit en justice pour ce crime contre l'environnement. Nous parlons de crime contre l'environnement. Il faut commencer à parler de ces actes comme des crimes contre l'environnement.

Le gouvernement de l'Ontario, dans bien des cas, a permis ou commis des crimes de ce genre sans en subir les conséquences du point de vue politique. Qui sait, c'est peut-être cette fois-ci que les conservateurs vont payer le prix politique de ces crimes, mais un de ces jours ils devront le payer. Un de ces jours les Canadiens en auront assez des gouvernements qui se montrent apathiques en matière d'environnement. Ils ne toléreront plus les gouvernements qui manquent tellement de prévoyance qu'ils croient que les conséquences économiques à court terme d'une réglementation rigoureuse de l'environnement coûtent plus cher que les conséquences à long terme de l'absence de toute réglementation. J'ai hâte que ce jour arrive.

Je tenais à dire ce que j'ai dit parce qu'il est important, au-delà de cet événement, de réfléchir un moment à la situation politique générale et à la nécessité pour tous les gouvernements, partout, de s'éveiller à ces questions. S'il y a un gouvernement qui mérite des reproches d'après ce que nous a appris ce déversement de BPC, c'est bien le gouvernement progressiste-conservateur de l'Ontario. Par le passé, il a montré que ces questions le laissaient indifférent. Le bilan des sociétés compte plus à ses yeux que les autochtones, le poisson et l'eau des rivières. Il écoute la voix de ceux qui voudraient voir les gouvernements se préoccuper uniquement du court terme et non du long terme et qui jugent qu'il faut agir en ce sens.